

COMPTE RENDU SUCCINCT DU COMITÉ SYNDICAL DU SMT ARTOIS-GOHELLE DU 24 SEPTEMBRE 2015

Le jeudi 24 septembre 2015 à 10h30, les membres du comité du Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle étaient réunis.

La présidence a été assurée par M. Laurent DUPORGE, Président, assisté de M. Daniel DELCROIX, 2nd Vice-Président.

Titulaire(s) présent(s) : M. Laurent DUPORGE ; M. Alain LHERBIER ; M. Michel BOUCHEZ ; M. Jean-Luc DAUCHY ; Mme Mauricette D'HERMY ; M. Eugène BINAISSE ; M. Philippe KEMEL *jusqu'au point relatif à l'approbation du lot n°2 de la consultation n°15SM09* ; M. Daniel DELCROIX ; Mme Marguerite DEPREZ-AUDEBERT ; Mme Annick DUHAMEL.

Titulaire(s) absent(s) / excusé(s) : M. Jean-Paul DECOURCELLES ; M. Bernard OGIEZ ; M. Yvon LEJEUNE ; M. Daniel MACIEJASZ ; M. Jean-Pierre CORBISEZ ; M. Jean HAJA ; M. André JAKUBOWSKI ; M. Bernard CAILLIAU ; M. Philippe MILOSZYK ; M. Alain WACHEUX ; Mme Janine PROOT.

Suppléant(s) présent(s) : Mme Annie FLAMENT ; Mme M. Samia GACI ; M. Alain MASSON ; M. Nicolas COUSSEMENT ; M. Gérard PAILLARD, *jusqu'au point relatif à la validation de la phase étude « Avant-Projet Définitif » de la construction du futur Centre de Maintenance et de Remisage situé ZAL du Bois Carré à Houdain* ; M. Gaëtan VERDOUCQ.

Suppléant(s) absent(s) / excusé(s) : Mme Naceira VINCENT ; Mme Donata HOCHART ; M. Sylvain ROBERT ; M. Daniel KRUSZKA ; Mme Laurence DEPORTEER ; Mme Sabine VAN HEGHE ; M. Charly MEHAIGNERY ; Mme Marine TONDELIER ; Mme Ginette CHEMIN ; M. Didier HOLT ; M. René MARTIN ; M. Claude LEMAÎTRE ; M. Maurice LECOMTE ; M. Daniel LEFEBVRE ; M. Marc KOPACZYK ;

Pouvoirs / Représentations : M. Daniel MACIEJASZ représenté par M. Nicolas COUSSEMENT ; M. Jean-Paul DECOURCELLES représenté par Mme Annie FLAMENT ; M. Yvon LEJEUNE représenté par Mme Samia GACI ; M. André JAKUBOWSKI représenté par M. Alain MASSON ; Mme Janine PROOT représentée par M. Gérard PAILLARD *jusqu'au point relatif à la validation de la phase étude « Avant-Projet Définitif » de la construction du futur Centre de Maintenance et de Remisage situé ZAL du Bois Carré à Houdain* ; M. Alain WACHEUX représenté par M. Gaëtan VERDOUCQ ; M. Philippe MILOSZYK pouvoir à M. Daniel DELCROIX ; M. Eugène BINAISSE pouvoir à M. Laurent DUPORGE *à partir du point relatif à l'acquisition*.

Invité(s) Présent(s) : M. Jean-Pierre QUARGNUL, Directeur de Cabinet de la CAHC ; M. Thierry COULOMBEL, Directeur de Cabinet d'Artois-Comm

Secrétaire : Mme Samia GACI

* *
*

Le comité syndical,

- **Approuve** le relevé des décisions du Président (n°2015/60/DP à 2015/77/DP) et des délibérations du Bureau Syndical (n°2015/06/BS à 2015/07/BS) ;
- **Approuve** le procès-verbal du comité syndical du 25 juin 2015 ;

I- DELIBERATIONS

1°) **Certifie** que le rapport annuel du délégataire pour l'année 2014 a été présenté à l'assemblée délibérante du SMT Artois-Gohelle réunie le 24 septembre 2015 ;

Adopté à l'unanimité (2015/54/CS) - 17 voix

2°) **Approuve** le Schéma Directeur d'Accessibilité Agenda d'Accessibilité Programmée (SD'AAAP) du SMT Artois-Gohelle (annexé à la délibération), **précise** qu'il conviendra de prévoir chaque année, au Budget Primitif, les crédits nécessaires à la mise en accessibilité des équipements, et **autorise** Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en application du Sd'AAAP ;

Adopté à l'unanimité (2015/55/CS) - 17 voix

3°) **Approuve** l'avenant n°33 à la convention d'exploitation déléguée du service public de transport urbain de voyageurs du SMT Artois-Gohelle -Suppression du site de covoiturage / modification des dispositions issues de l'avenant 31 relatif à l'extension du parc en propre, **autorise** le Président du SMT Artois-Gohelle à le signer et à prendre toutes mesures utiles pour son exécution, et **précise** que cet avenant n°33 entraîne une diminution de la contribution forfaitaire totale (2010-2016) de -10 839 euros HT (valeur avril 2010) ;

Adopté à l'unanimité (2015/56/CS) - 17 voix

4°) **Autorise** le Président du SMT Artois-Gohelle ou son représentant à signer le marché relatif au lot n°2 de la consultation n°15SM09 avec la société Hugues Lapouille (59522), à procéder à la notification et à prendre toutes mesures utiles relatives à l'exécution de de ce marché, et **précise** que ce marché est passé à bons de commande sans minimum ni maximum, pour une durée d'un an et qu'il pourra faire l'objet de trois reconductions annuelles ;

Adopté à l'unanimité (2015/57/CS) - 16 voix

5°) **Autorise** le président du SMT Artois-Gohelle ou son représentant à signer le marché n°15SM22 avec la société MBD Design (75010), à procéder à la notification et à prendre toutes mesures utiles relatives à l'exécution de de ce marché, **précise** que ce marché est passé pour un montant dont la décomposition est la suivante :

- Tranche ferme Phase n°1 : montant forfaitaire de 56 000,00 € HT ;
- Tranche ferme Phase n°2 : montant forfaitaire de 23 000,00 € HT ;
- Tranche conditionnelle n°1 : montant forfaitaire de 18 000,00 € HT ;
- Tranche conditionnelle n°2 : montant forfaitaire de 18 000,00 € HT ;
- Tranche conditionnelle n°3 : montant forfaitaire de 20 000,00 € HT ;
- Tranche conditionnelle n°4 : montant forfaitaire de 29 000,00 € HT ;
- Tranche conditionnelle n°5 : montant forfaitaire de 21 000,00 € HT.

et **précise** que ce marché est passé pour une durée de 5 (cinq) ans à compter de sa notification ;

Adopté à l'unanimité (2015/58/CS) - 16 voix

6°) **Autorise** le président du SMT Artois-Gohelle ou son représentant à signer le marché relatif au lot n°1 avec la société Colas pour un montant forfaitaire de 3 486 972,46€ HT, **autorise** le président du SMT Artois-Gohelle ou son représentant à procéder à la notification et à prendre toutes mesures utiles relatives à l'exécution de ce marché, et **précise** que la durée de ces marchés se confond avec le délai d'exécution des travaux, et que la part des travaux relevant de la compétence du SMT est de 765 449,44€ HT ;

Adopté à l'unanimité (2015/59/CS) - 16 voix

7°) **Valide** la phase étude « Avant-Projet Définitif » relative à la construction du futur Centre de Maintenance et de Remisage situé ZAL du Bois Carré à Houdain, **autorise** le passage en phase PRO sur la base des éléments remis en phase étude, **approuve** les éléments financiers relatifs aux opérations de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du dépôt de Houdain :

	Taux de Rémunération	Montant HT phase Concours	Montant HT phase APD	Ecart en valeur absolue HT	Variation
Montant des travaux HT		9 500 000.00	9 535 225.98	35 225.98	+ 0.37%
Mission de Base Architecture	11.01%	1 045 950.00	1 049 828.38	3 878.38	+ 0.37%
Missions Complémentaires MC 1 à MC 14 Architecture	Forfaitaire	355 000.00	355 000.00	0.00	0.00%
Taux de rémunération global (incluant la prime d'esquisse)	14.73%	1 400 950.00	1 404 828.38	3 878.38	+ 0.28%

précise qu'un avenant au marché de maîtrise d'œuvre interviendra avec le groupement attributaire conformément aux éléments repris ci-dessus et qu'il sera soumis à la signature du Président en vertu de la délégation générale consentie par délibération n°2015/43/CS ;

Adopté à l'unanimité (2015/60/CS) - 15 voix

8°) **Valide** la phase étude « Avant-Projet Définitif » relative à la réhabilitation du futur Centre de Maintenance et de Remisage situé ZAL Washington à Béthune, **autorise** le passage en phase PRO du projet sur la base des éléments remis en phase étude, et **précise** que le montant des honoraires du groupement de maîtrise d'œuvre est en cours de négociation ;

Adopté à l'unanimité (2015/61/CS) - 15 voix

9°) **Approuve** l'acquisition du bâtiment sis 1026 boulevard Fernand Darchicourt ; parcelles cadastrées AV 125 et AV 124 pour un montant de 2 289 000.00 € HT net vendeur, prix auquel s'ajoutent les droits de mutation et frais de notaire et les honoraires de commercialisation correspondant à 5% HT du prix de vente HT soit 114 450.00 euros HT, et **autorise** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier ;

Adopté à l'unanimité (2015/62/CS) - 15 voix

10°) **Modifie** la délibération n°2014/128 du 2 décembre 2014 susvisée et autorise l'acquisition auprès de la Commune de Méricourt de la parcelle cadastrée AI317 pour une superficie totale de 3 276 m² et un montant total de 140.000,00 euros HT, auxquels s'adjoindront les frais d'actes à la charge du SMT Artois-Gohelle, et **rappelle** que le Président du SMT Artois-Gohelle a délégué pour décider de l'acquisition de biens d'un montant inférieur à 200.000 € nécessaires au projet de Transport en Commun en Site Propre en vertu de la délibération n°2015/17/CS du 12 février 2015 ;

Adopté à l'unanimité (2015/63/CS) - 15 voix

11°) **Approuve** la convention de participation financière pour l'aménagement de la ZAC Sainte-Henriette avec la Communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin, **autorise** le Président du SMT Artois-Gohelle à la signer et à prendre toute décision pour l'exécution de cette délibération, et **précise** que le montant de la participation financière du SMT Artois-Gohelle s'élève à la somme de 1 369 733 € HT ;

Adopté à l'unanimité (2015/64/CS) - 15 voix

12°) **Approuve** la convention relative au financement du transport scolaire des lycéens sur le PTU Artois-Gohelle du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015, **autorise** le Président du SMT Artois-Gohelle à signer cette convention et tout document relatif à l'exécution de la présente délibération, et **précise** que le montant de la participation maximum de la Région Nord - Pas-de-Calais s'élève à la somme de 1 909 447,29€ (soit 50% du coût total de prise en charge du transport scolaire des lycéens de 3 818 894,58 € sur l'année scolaire de référence) ;

Adopté à l'unanimité (2015/65/CS) - 15 voix

13°) **Approuve** l'élargissement des compétences de la commission spécialisée « matériel roulant » sur les sujets relatifs au choix du mobilier urbain et des abris des arrêts et des stations soient soumis à l'analyse et **rebaptise** la « Commission Matériel Roulant » comme suit : « Commission matériel roulant et mobilier urbain » ;

Adopté à l'unanimité (2015/69/CS) - 15 voix

14°) **Approuve** l'affiliation au Fonds National de Compensation du supplément familial de traitement, et **autorise** le Président à signer la demande d'affiliation au Fonds ;

Adopté à l'unanimité (2015/66/CS) - 15 voix

15°) **Décide** d'adopter le tableau des emplois ci-annexé et le nouvel organigramme du SMT Artois-Gohelle ;

Adopté à l'unanimité (2015/67/CS) - 15 voix

16°) **Approuve** la modification de la rémunération des stagiaires, de sorte que la gratification soit versée aux stagiaires dont la présence effective est d'au moins 2 mois, pour les stages intégrés à un cursus de formation et qui font l'objet d'une convention tripartite, **précise** que la gratification sera fixée sur le taux réglementaire minimum applicable et suivra donc l'évolution de la réglementation, et **autorise** l'octroi de chèques-déjeuner et la prise en charge à 50% des titres d'abonnement de transport pour les trajets domicile-travail, au bénéfice des stagiaires (les conditions de recours aux stagiaires au sein du SMT Artois-Gohelle sont précisées en annexe) ;

Adopté à l'unanimité (2015/68/CS) - 15 voix

II - POINTS D'INFORMATION

Les membres du Comité syndical ont pris connaissance et ont débattu :

- Des propositions d'orientation générale de la stratégie de communication du SMT Artois-Gohelle au niveau institutionnel et celle relative à la mise en œuvre du projet BHNS ;
- De la présentation de l'avant-projet définitif de la maîtrise d'œuvre systèmes dans la création d'un système d'aide à l'exploitation et à l'information des voyageurs (SAEIV) et d'un système billettique et point d'étape sur les coûts prévisionnels de la mise en œuvre des systèmes.

*
*

ANNEXE : TABLEAU DES EMPLOIS

EMPLOIS PERMANENTS

Pôle	Libellé de l'emploi	Grade minimum	Grade maximum	Emplois existants	Poste pourvu	Poste vacant	Durée temps de travail
Direction	Directeur(ice) Général(e)	Ingénieur en chef de classe normale Administrateur	Ingénieur en chef de classe exceptionnelle Administrateur hors classe	1	1	0	TC
	Assistant(e) de direction	Adjoint administratif de 2ème classe	Adjoint administratif principal de 1ère classe	1	1	0	TC
Pôle Grands projets	Responsable de pôle	Ingénieur	Ingénieur en chef de classe normale	1	1	0	TC
	Ingénieur(e) études	Ingénieur	Ingénieur principal	1	1	0	TC
	Chef(fe) de projet centre de maintenance bus	Ingénieur	Ingénieur en chef de classe normale	1	1	0	TC
	Chef(fe) de projet HBBB	Ingénieur	Ingénieur principal	1	1	0	TC
	Chef(fe) de projet LLHB	Ingénieur	Ingénieur principal	1	1	0	TC
	Technicien(ne) suivi de travaux	Technicien	Technicien principal de 1ère classe	1	1	0	TC
	Assistant(e) suivi grands projets	Adjoint administratif de 2ème classe	Adjoint administratif principal de 1ère classe	1	1	0	TC
	Chargé(e) du suivi du patrimoine et de l'accessibilité	Adjoint administratif de 2ème classe Adjoint technique de 2ème classe	Rédacteur Technicien	1	1	0	TC
Assistant(e) accueil secrétariat	Adjoint administratif de 2ème classe	Adjoint administratif principal de 1ère classe	1	1	0	TC	
Pôle Mobilité	Responsable de pôle	Ingénieur Attaché	Ingénieur en chef de classe normale Directeur territorial	1	1	0	TC
Pôle Transport	Responsable de pôle	Ingénieur	Ingénieur en chef	1	1	0	TC
	Chargé(e) de mission suivi exploitation	Attaché Ingénieur	Attaché principal Ingénieur principal	1	1	0	TC
	Chargé(e) de mission suivi offre	Attaché Ingénieur	Attaché principal Ingénieur principal	1	1	0	TC
	Gestionnaire transports scolaires	Adjoint technique de 2ème classe Adjoint administratif de 2ème classe	Technicien Rédacteur	1	1	0	TC
	Gestionnaire sociaux et proxibus	Adjoint technique de 2ème classe Adjoint administratif de 2ème classe	Technicien Rédacteur	1	1	0	TC
	Assistant(e) accueil secrétariat	Adjoint administratif de 2ème classe	Adjoint administratif principal de 1ère classe	1	1	0	TC
Pôle Patrimoine	Responsable de pôle	Ingénieur	Ingénieur en chef de classe normale	1	1	0	TC
Pôle Communication	Responsable de pôle	Attaché	Directeur territorial	1	1	0	TC
	Chargé(e) de communication	Adjoint administratif de 1ère classe	Rédacteur principal de 1ère classe	1	1	0	TC
Pôle Juridique et Marchés	Responsable de pôle	Attaché	Directeur territorial	1	1	0	TC
	Juriste droit des collectivités territoriales	Rédacteur	Attaché principal	1	1	0	TC
	Instructeur(rice) marchés publics	Rédacteur	Rédacteur principal de 1ère classe	1	1	0	TC
Pôle Administratif et Financier	Assistant(e) de pôle	Adjoint administratif de 2ème classe	Adjoint administratif principal de 1ère classe	1	1	0	TC
	Responsable de pôle	Attaché	Directeur territorial	1	1	0	TC
	Chargé(e) de la gestion administrative du personnel	Adjoint administratif de 1ère classe	Rédacteur principal de 1ère classe	1	1	0	TC
	Responsable de gestion comptable et budgétaire - Adjoint au responsable du pôle finances	Rédacteur	Attaché	1	1	0	TC
Gestionnaire administratif et comptable	Adjoint administratif de 2ème classe	Rédacteur principal de 1ère classe	1	1	0	TC	
Gestionnaire fiscal et comptable	Adjoint administratif de 2ème classe	Adjoint administratif principal de 1ère classe	1	1	0	TC	

EMPLOIS NON PERMANENTS

Pôle Adm. et Fin	Analyste financier suivi AMO TCSP	Rédacteur	Attaché	1	0	1	TC
Pôle Comm.	Agent technique en CAE			1	1	0	TC
Pôle Gds projets	Assistant(e) administratif(ve) en CAE			1	1	0	TNC 21h
Pôle Gds projets	Apprenti(e)			1	0	1	TC

EMPLOIS FONCTIONNELS

Cabinet du Pdt	Collaborateur(trice) de cabinet			1	1	0	TC
----------------	---------------------------------	--	--	---	---	---	----